



ON PREND LE MÊME ET ON RECOMMENCE...

Ce dimanche, le détenu du C.D.H. qui avait violemment agressé notre collègue le 21 novembre dernier (1) a de nouveau fait parler de lui – évidemment pas en bien...

Affecté au Quartier Disciplinaire depuis près de trois semaines, c'est au moment du repas du soir que ce dernier s'en est pris aux personnels présents – une fois encore pour une raison n'en valant pas la peine.

En effet, refusant dans un premier temps de regagner sa cellule puis empêchant par inertie la fermeture de la grille, il jeta ensuite sa barquette de nourriture chaude sur les agents et tenta de molester le gradé avec un stylo. Notons par ailleurs qu'il avait sur lui le couteau en bois réglementaire de la dotation Q.D. ; en bois certes, mais visiblement avec l'idée de s'en servir à d'autres fins que celles de son repas !

Bilan de l'opération : un surveillant blessé au poignet et un autre légèrement brûlé au visage – auxquels **la CGT Pénitentiaire** souhaite un prompt rétablissement.

Compte tenu de l'inextinguible agressivité du zigoto vis-à-vis de nos camarades et des conséquences plus graves qui auraient pu découler de ce nouveau « fait d'armes », **la CGT Pénitentiaire** réclame pour lui une condamnation supplémentaire ainsi que son transfert dans les plus brefs délais, assorti d'un bannissement définitif des établissements pénitentiaires poitevins (faisant ainsi écho à l'interdiction de séjour sur le territoire français qui prévoit de le frapper à l'issue de sa peine).

(1) Voir notre tract du 22 novembre, "Agression sauvage au C.D.H."

Le bureau local,
11 décembre 2024